

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 37 (1899)  
**Heft:** 3

## **Werbung**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**VINS de VILLENEUVE**

Médaille d'or. Genève 1896.

**Emile MONNET, Lausanne.****THÉATRE DE LAUSANNE****Dimanche 22 janvier 1899**

Bureau 7 h. 1/2 Rideau 8 h.

**PRIX DU DIMANCHE**

LES

**Bourgeois de Pont-Arcy**

Comédie en 5 actes,

par Victorien Sardou.

Billets à l'avance chez MM. Tarin et Dubois.

Service des tramways à la sortie. (Pont-à-Lully). Prix: double du tarif ordinaire

**CHOCOLAT RIBET**  
**LAUSANNE****Au lieu de Fr. 4 70,**  
**FR. 2 SEULEMENT**  
**FRANCO****Une papeterie à Fr. 2.**

CONTENU : PRIX DE MAGASIN

100 feuilles beau papier	» 2 —
100 enveloppes, 2 grammes	» 1 —
42 bonnes plumes d'acier	» 0 30
1 porte plume	» 0 10
1 crayon superfin	» 0 20
1 flacon encrure noire	» 0 30
chancellerie	» 0 10
1 gomme fine	» 0 20
1 bâton de cire	» 0 10
3 feuilles papier buvard	» 0 10

Fr. 4 70

5 papeteries, fr. 8 — ; 10 p' fr. 15 — .  
Demander les papeteries à fr. 2 — .  
Franco contre envoi du montant ;  
sans cela, en remboursement.**Article lucratif pour revenus.**En 4 ans, 35,000 ont été vendus.  
Elles sont encore mieux confectionnées maintenant.Imprimerie, fabrique de papier,  
**A. Niederhäuser, Granges**  
(Soleure).**En 2-3 jours**

les goûters et tous goûters au coeur dégoulinant, 1 sac. à fr. 2 de mon sac anti-goûter suffit. Mon huile pour les oreilles goutte tout aussi rapidement, bourdonnements et duréte d'oreilles. 1 sac. fr. 2.

S. Fischer, méd. prat. à Grab (Appenzell R. B.)

POUR Fr. 19.50  
**REMONTORS ARGENT**  
cuvette argent cylindrique 10 rubis, garantie  
pour Dame et Messieurs  
François TISSOT, Chaux-de-Fonds.  
ENVOI CONTRE REMBOURSEMENT.**FAITES VOS ACHATS**

dans les

**MAGASINS****DE VOTRE VILLE**

vous favoriserez ainsi le commerce du Pays et vous pourrez mieux vous rendre compte des prix et de la qualité des marchandises qu'en vous adressant au dehors.

(Emission autorisée dans le canton de Vaud par décision du Conseil d'Etat du 6 décembre 1898.)

**DU 16 AU 31 JANVIER 1899**  
**Souscription publique**  
**à 100,000****Obligations à Primes**  
**DE 20 FRANCS**

émises en vertu de l'arrêté du Gouvernement en date du 22 février 1892

**de l'ÉTAT DE FRIBOURG (Suisse)**

et en conformité de la convention du 26 juillet 1892.

Ces obligations sont remboursables avec primes ou au pair. Elles participent à deux tirages au sort qui auront lieu chaque année le 15 juin et le 15 décembre. — Le 1<sup>er</sup> tirage aura lieu le 15 juin 1899. Le tableau des tirages comprend des primes de

Fr. 50,000; 30,000; 28,000; 10,000; 8,000; 7,000; 5,000; etc.

Toutes les obligations non primées ou non sorties à Fr. 20 seront remboursées 40 francs.

Les tirages seront effectués publiquement à Fribourg, en présence d'un Délégué du Gouvernement et d'un notaire assermenté. Le fonds de garantie nécessaire pour assurer les remboursements et le paiement des primes des obligations est déposé en espèces à la Banque de l'Etat de Fribourg (Établissement garanti par l'Etat).

Ces obligations sont affranchies de tout impôt. Le paiement des primes et le remboursement des titres seront faits, sans aucune retenue, à la Caisse de la Banque de l'Etat, 4 mois après le tirage.

EN OUTRE, chaque obligation concourt, avec 20 numéros spécialement indiqués en marge de chaque titre, à deux tirages supplémentaires de primes pour un total de 600.000 francs, qui auront lieu le 15 décembre 1902 et le 15 décembre 1904.

Plusieurs primes peuvent, par conséquent, être obtenues par un seul titre.

Le nombre et l'importance des primes des nouvelles obligations sont plus élevés que dans aucune autre émission similaire, et font de ces titres une valeur exceptionnellement avantageuse et recommandable.

Fribourg (Suisse), Janvier 1899. **BANQUE DÉPARTEMENTALE**  
Eggis & CieOn souscrit: Dans le **Canton de Vaud**:  
à la **Banque cantonale vaudoise** et dans ses Agences,  
et les **autres Banques du canton**.**Première Fabrique de Choucroute, Berne.**Diplômé Berne 1895 **E. FAZAN** Méd. d'argent Genève 1896

expédié au plus bas prix du jour

Choucroute et compôte aux raves. 1<sup>re</sup> qualité, équivalant aux produits de Strasbourg et de la Fildern en qualité et coupe.

Fabrique avec voie industrielle à Bümpliz.

Adresssez toutes correspondances: **E. FAZAN, Berne.**

— Téléphone. —

**Machine à écrire pratique.****DACTYLE**

Prix: 210 francs. Poids: 3 kg.

**Concessionnaires**

pour la Suisse romande:

**BRIQUET et FILS, GENÈVE**

Demander les catalogues.

**DUBOIS FRERES**

GRAND-PONT — LAUSANNE

Maison fondée en 1835.

**BANQUE • CHANGE • RECOUVREMENTS**Achat et vente de Fonds publics. — Actions, Obligations  
Lots à primes. — Gérance de Capitaux.Change de valeurs étrangères, aux meilleures cours du jour.  
Payement de coupons.**Caisse d'Epargne populaire****L'UNION VAUDOISE DU CRÉDIT**  
**3 1/2 0/0**

Conditions les plus avantageuses.

Intérêt dès le 16 du mois pour versements de la première quinzaine, et dès le 1<sup>er</sup> du mois suivant pour ceux de la seconde quinzaine.

Remboursement à toute époque, moyennant avertissement de deux semaines jusqu'à 500 francs et d'un mois au-delà.

S'adresser au Siège central de l'Union, Pépinet, 2, Lausanne, ou dans l'une des 42 agences du canton.

RHUMATISME A la suite de travaux faits dans une cave humide, il me faisait beaucoup souffrir surtout par les changements de température. Après avoir essayé plusieurs méthodes curatives qui toutes ont été infructueuses, je me suis adressé à la Polyclinique privée de Glaris qui m'a traité par correspondance et m'a guéri. Quoiqu'il y ait déjà quelque temps de cela, aucune rechute ne s'est produite et je ne souffre plus. Je ferai partie de ma guérison à d'autres malades qui pourraient avoir besoin du même traitement que moi: Chambrelens s/Neuchâtel, le 9 décembre 1896. Arthur Béguin, jardinier. — Vu pour légalisation de la signature du citoyen Arthur Béguin, apposée en notre présence, à Rochefort, le 9 décembre 1896. Le juge de paix: B. Ducommun. Béguin-Bühler, secrétaire communal. — Adresse: Polyclinique privée. Kirchstrasse, 405, Glaris.

**La Caisse hypothécaire cantonale**  
**VAUDOISE**

reçoit des dépôts d'au moins 1000 fr.

à un an de terme, intérêt 3 1/2 0/0.  
à trois ans de terme, » 3 60 »

exigibles en tous temps, après l'expiration du terme, moyennant 3 mois d'avis.

Elle prend à sa charge les frais de timbres et ports.  
Agence dans chaque district, à Vallorbe et à Ste-Croix.**Züricher Post**

et Gazette Commerciale

Organe politique quotidien de 1<sup>er</sup> rang.Nous informons le public que la régie des annonces et réclames de ce journal nous est confiée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1899.

Vu son excellente renommée, son ancienneté, son importance et sa grande diffusion, la Züricher Post compte parmi les tout premiers journaux et la valeur de sa publicité en est d'autant plus appréciée.

Nous en recommandons vivement l'emploi à notre clientèle, ainsi qu'au public en général.

**HAASENSTEIN ET VÖGLER**  
Agence de Publicité.